

Montréal

Engagements	Investissements
<p><u>Vision Montréal (Louise Harel)</u></p>	
<p>-- Créer 9 nouveaux éco-quartiers (plateforme)</p>	
<p>-- Coordonner et concerter la collecte des matières résiduelles des arrondissements (plateforme)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer, à la ville centrale, la maîtrise d'œuvre de la gestion des matières résiduelles, notamment en ce qui a trait à : <ul style="list-style-type: none"> ○ la collecte et au transport des matières résiduelles; ○ aux types et outils de collecte; ○ la fréquence de la collecte. • Proposer, d'ici la fin de 2010, un mode uniforme de gestion des matières résiduelles pour l'ensemble de la Ville. • Appliquer, au plus tard en 2012, la réduction à une fois par semaine de la collecte des ordures pour l'ensemble des arrondissements. 	?
<p>-- Changer l'outil de collecte des matières résiduelles (plateforme)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir l'outil de collecte des matières organiques, au plus tard à la fin de 2010, et en assurer la distribution aux arrondissements dès 2011. • Adopter, dès 2011, un règlement interdisant de jeter les résidus de table avec les ordures. • Demander au gouvernement du Québec de financer l'installation des infrastructures de traitement des matières organiques. 	?
<p>-- REMARQUE : Vision Montréal n'a pas répondu au questionnaire « 10 questions à la poubelle » préparé par Action RE-but.</p>	

Projet Montréal (Richard Bergeron)

-- Réduire la quantité de déchets à la source (10Q.)

-- Augmenter le nombre d'inspecteurs dès 2010, pour veiller notamment à l'application des règlements qui interdisent de jeter aux ordures des objets recyclables ou compostables, des CRD (Résidus de Construction, Rénovation et Démolition) ou des RDD (Résidus Domestiques Dangereux).

-- Étudier activement les alternatives à l'incinération des boues d'épuration qui représentent 8,2 % (300 000 tonnes incinérées générant 3 000 tonnes de cendres toxiques) du tonnage généré à Montréal en 2006 et 20,2 % des émissions de gaz à effet de serre générées par les opérations municipales. **Projet Montréal s'engage à construire une usine pilote de valorisation de ses boues au coût de 1M\$.** Enfin, **Projet Montréal subventionnera les couches lavables.** Un incitatif financier de 100 \$ à l'achat d'une vingtaine de couches lavables incitera les nouveaux parents à se procurer des couches lavables au lieu leur équivalent jetable.

-- Favoriser la mise sur pied d'équipes de déconstruction, tel qu'il en existe dans la Ville de Portland (É-U). Le développement de centres de récupération de matériaux de construction, rénovation et de démolition (CRD) est aussi un élément essentiel à la réduction à la source et de la réutilisation, puisque les matériaux secs comptent pour une part importante des volumes enfouis annuellement (près de 20% en 2006).

-- Réduire l'enfouissement des matières résiduelles (plateforme)

Atteindre le taux de 60 % de détournement de l'enfouissement en 2012 tel qu'établi par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.*

A l'instar d'autres villes canadiennes et québécoises, **Projet Montréal** souhaite réduire la fréquence de l'enlèvement des matières résiduelles résidentielles (poubelles) à une fois par semaine. Cette réduction sera compensée par la collecte des matières organiques.

-- **L'autonomie régionale en gestion des matières résiduelles (10Q.)** en soutenant le concept d'autonomie régionale dans la problématique de gestion des déchets. **Projet Montréal** pense cependant, qu'il n'est pas réaliste de gérer tous les déchets sur l'île de Montréal à court terme, c'est-à-dire dans un premier mandat.

C'est pourquoi **Projet Montréal** s'engage à :

- o tout mettre en oeuvre pour **réduire le volume généré par les citoyens.**
- o **Favoriser la réutilisation** et notamment les entreprises qui oeuvrent dans ce domaine.
- o Mettre en place un système de **collecte des matières putrescibles pour le secteur résidentiel et les ICI.**
- o **Évaluer** les systèmes de *Pay-As-You-Throw* dans le cas où les objectifs de diversion ne seraient pas atteints.
- o Commencer dès maintenant à **évaluer les différentes options de traitement des résidus ultimes (enfouissement et traitements thermiques) dans le cadre d'une étude du BAPE** et en mesurer précisément tous les impacts sur la santé humaine et l'environnement avec l'aide d'experts indépendants. Afin de bien mettre en perspective ces options, **Projet Montréal** souhaiterait également que le BAPE évalue différentes alternatives de réduction et de réutilisation en amont.

-- Tester la technologie du tri sélectif (10Q.)

Projet Montréal s'engage à **tester la technologie de tri des déchets en construisant au coût de 10 millions de dollars (M\$) une usine pilote d'ici 2012.** Si les résultats s'avèrent concluant, **Projet Montréal** s'engage à **construire une usine pleine grandeur dans son deuxième mandat.**

Certaines technologies présentement disponibles sur le marché, comme le tri mécano biologique, permettent cependant de retirer un maximum des matières recyclables ou valorisables restantes.

-- Mettre en place un système de compost centralisé (10Q et plateforme)

Projet Montréal s'engage à **augmenter les quantités de matières organiques compostées le plus rapidement possible.** L'atteinte de cet objectif nécessite deux phases d'implantation : 1) programmes de compostage domestique et communautaire et 2) collecte porte-à-porte des matières putrescible

Usine pilote de valorisation des boues :
1 M \$

100\$/famille pour l'achat de couches lavables
Pas de coût global pour le programme

Projet de réutilisation et d'écologie industrielle :
12M\$ en 4 ans

Construction de 8 éco-centres dans un premier mandat : 25,6 M\$.

Usine pilote de tri sélectif ou mécano-biologique :
10M\$ d'ici 2012

Système de compostage

<p>s pour un compostage centralisé.</p> <p>REMARQUE de Projet Montréal: La <i>Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</i> 1998-2008 (PDGMR) ne prévoit pas le compostage dans les habitations de neuf logements et plus par crainte de contamination du compost, mais aucune alternative n'est proposée. Le compostage communautaire peut alors être la solution recherchée. un système de collecte porte-à-porte des matières putrescibles avec compostage centralisé pour ses citoyens et les ICI présents sur son territoire d'ici 2012. Les infrastructures sont évaluées à 104 M\$ et les frais d'opération seront payés en partie par l'élimination d'une des deux collectes hebdomadaires d'ordures ménagères, par la diminution des frais d'enfouissement et de transport vers les sites d'enfouissement situés à l'extérieur de l'île, par la vente du biogaz généré dans des installations de méthanisation ainsi que par l'utilisation du compost produit à des fins municipales (la Ville est Présentement un importateur net de compost).</p> <p>-- Faire assumer aux producteurs de déchets les coûts sociaux et environnementaux de leurs produits (10Q.) Projet Montréal entend faire un lobbying actif auprès des gouvernements supérieurs afin d'étendre à tous les produits le principe de la responsabilité élargie du producteur, notamment en exigeant des producteurs le remboursement de l'intégralité des coûts de collecte et de traitement comme l'exige actuellement les villes ontariennes auprès de Stewardship Ontario</p> <p>-- Faire la collecte sélective et la collecte des matières putrescibles auprès des ICI (10Q. et plateforme)</p>	<p>centralisé : 104M\$ pour infrastructures et 100MS en frais d'opération supplémentaire et de mise en œuvre</p>
<p><u>Union Montréal (Gérald Tremblay)</u></p> <p>-- Mettre en place la collecte du compost (plateforme) Mettre en place une collecte spéciale de résidus de table d'ici cinq ans, partout à Montréal, et remplacer ainsi une collecte des ordures;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire quatre nouvelles infrastructures (ex. : centres de compostage) pour faire du compostage à grande échelle au cours des prochaines années, un investissement global de 104 M\$; • Faciliter la disposition des matières dangereuses ou encombrantes par la création de huit nouveaux éco-centres au cours des dix prochaines années, un investissement de 25,6 M\$. Elles amélioreront le niveau de la récupération des textiles qui se situe en bas de 5% actuellement. Nous pouvons et devons faire beaucoup mieux dans ce secteur et l'économie sociale apparaît être la meilleure voie pour ce faire. • Adopter une nouvelle édition du Plan de développement durable pour les années 2010 à 2015 afin de poursuivre le travail et les engagements de la Ville et de ses partenaires en cette matière; • Soutenir le projet la Maison de développement durable, une contribution municipale de 1,5 M\$; • Adopter un plan d'action pour réduire la consommation à la source, notamment en mettant en place une campagne de promotion qui inciterait les citoyens à offrir en cadeau des billets de spectacle plutôt que des objets, en encourageant les entrepreneurs à récupérer les matériaux lorsqu'ils font des travaux de rénovation ou de démolition, et en revoyant les pratiques pour s'assurer que tous les événements organisés par la Ville soient éco-responsables. <p>« Nous visons toutefois à aller au-delà de ces initiatives et prenons résolument le virage de la collecte à trois voies au cours des cinq prochaines années. C'est ainsi que nous nous engageons à faire en sorte que d'ici cinq ans nous ayons réussi à remplacer une collecte des déchets par une collecte des matières putrescibles et ce, pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal. Nous croyons que ce genre d'effort à grande échelle est requis pour diminuer rapidement les quantités de matière qui se dirigent à l'enfouissement.» (Plateforme)</p> <p>-- Faire une campagne de sensibilisation (10Q., aussi mentionné sur plateforme) Avec un programme d'information, sensibilisation et éducation au cours des cinq prochaines années, dont une bonne part sera consacrée à la réduction à la source et modification des conditions d'octroi des permis de construction, rénovation et démolition (CRD) afin de favoriser les entreprises qui</p>	<p>Collecte du compost : 104M\$</p> <p>8 éco-centres : 25,6 M\$</p> <p>Maison du développement durable : 1,5M\$</p>

<p>font de la déconstruction plutôt que de la démolition (programme de reconnaissance pour les ICI « vertes »).</p> <p>Toujours en négociations, en collaboration avec Recyc-Québec, pour faire en sorte que les producteurs de journaux et autres médias imprimés doivent contribuer des redevances équivalentes à 100% de leur part de quantités de papiers qui doivent être traitées par les municipalités. Voilà qui devrait les inciter à diminuer la quantité de papier qu'ils produisent, où à tout le moins qu'ils puissent contribuer davantage à l'effort de recyclage.</p> <p>-- Inciter les citoyens à réutiliser Le réemploi (ou réutilisation) est également un « R » important dans une stratégie de 3RV. À cet effet, nous entendons y consacrer des sommes de 330 000\$ au cours des cinq prochaines années qui viseront notamment à financer une partie des frais d'élimination des entreprises impliquées dans le réemploi, acheminer des biens mobiliers usagés de la ville vers les organismes membres du Collectif montréalais pour le réemploi, et financer la recherche et le développement pour les produits de textile post-consommation.</p> <p>-- Adopter l'approche d'autonomie régionale en gestion des matières résiduelles (10Q.) avec la construction au cours des prochaines années de trois nouvelles infrastructures de compostage sur l'île de Montréal afin de diminuer au maximum la quantité de matière qui doit se diriger à l'enfouissement</p> <p>-- Pratiquer l'enfouissement sélectif (10Q.)</p> <p>REMARQUE : Union Montréal précise que « le montage financier dépend parfois de l'obtention des montants demandés aux gouvernements du Québec et du Canada ».</p>	<p>Éducation et sensibilisation 13M\$</p> <p>Contribution supplémentaire à la réduction à la source : 905 000\$</p> <p>Réutilisation et collecte sélective : 330 000\$</p> <p>?</p>
--	---